

ÉDUCATION
MORALE
ET
CIVIQUE

M. Loyalle, Professeur de Technologie

1^{ère} séance :

- L'écoute,
- Le respect des consignes,
- Le respect des adultes.

Rappels

- Dès l'école maternelle, l'objectif est de préparer les élèves à bien vivre ensemble par l'appropriation progressive des règles de la vie collective.
- Comprendre l'importance du respect mutuel et accepter les différences.
- L'autonomie est la capacité à échanger, agir, choisir en connaissance de cause et juger par soi-même. Elle est une condition essentielle de la réussite scolaire.

Rappels

La vie en société se fonde sur :

- le respect de soi ;
- le respect des autres (civilité, tolérance, refus des préjugés et des stéréotypes) ;
- le respect de l'autre sexe ;
- le respect de la vie privée ;
- la volonté de résoudre pacifiquement les conflits ;

Rappels

- la conscience que nul ne peut exister sans autrui :
 - conscience de la contribution nécessaire de chacun à la collectivité ;
 - sens de la responsabilité par rapport aux autres ;
 - nécessité de la solidarité : prise en compte des besoins des personnes en difficulté (physiquement, économiquement), en France et ailleurs dans le monde.

L'écoute

- En classe, où les mots représentent jusqu'à 80 pour 100 de l'information communiquée, ceux qui savent écouter disposent d'un atout considérable.
- Les élèves s'enrichissent en écoutant les idées des autres, celles de leurs camarades et de l'enseignante ou de l'enseignant, en approfondissant leur compréhension et en perfectionnant la pensée collective de la classe.
- Soutenir une écoute prolongée (lecture, musique, spectacle, etc.).

L'écoute

- Avoir une attitude attentive durant une écoute prolongée.
- Conserver une attitude de spectateur, selon les usages, en contrôlant et en différant ses réactions positives ou négatives.

Le respect

L'enfant devenu élève doit agir de manière à respecter l'intégrité de toutes les personnes de son environnement (adultes - quelque soit leur statut - et enfants) :

- il ne les agresse pas (ni eux, ni leurs productions),
- il a recours à la parole en cas de désaccord ou de conflit.
- Il attend son tour,
- Il ne bouscule pas pour passer avant les autres.
- Il utilise spontanément les formules habituelles de salutations (bonjour, au revoir) ou de courtoisie (merci, s'il te plaît / s'il vous plaît).

Le respect

- Il pratique les règles de vie de la classe et de l'école :
 - il n'enfreint pas les interdits,
 - il prend soin du matériel, range, participe aux tâches collectives de remise en état d'un lieu après utilisation.

Face à l'adulte

- L'enfant doit savoir s'adresser à ses interlocuteurs adultes de manière adaptée en fonction de ses besoins et en fonction des règles de vie dans l'école, sans faire de différences en matière de politesse ou de respect, tous devant être traités correctement.
- Il doit connaître les adultes stables dans l'école et peut, par exemple, porter un message ou un objet à celui que lui indique le maître.
- Il doit pouvoir parler de ces adultes à ses parents en les désignant sans équivoque et aider ses parents à trouver leur interlocuteur (le directeur ou la directrice par exemple).

Face à l'adulte

- Il doit savoir désigner les rôles en fonction des usages en cours dans l'école (direction, enseignants, ATSEM...).
- Il ne doit pas questionner le maître de manière incessante pour pallier une insuffisance d'attention initiale ou pour se rassurer.
- l'enfant peut se lancer dans une activité nouvelle sans appréhension majeure (il ne dit pas par avance qu'il n'y arrivera pas, qu'il ne saura pas ; il ne se réfugie pas dans l'inaction avec ou sans pleurs), en prenant les précautions utiles en fonction des indications préalables de l'adulte (il ne prend pas de risques inutiles). Il ne questionne pas en permanence le maître (ou un autre adulte) pour se rassurer.

Face à l'adulte

- Il sait exprimer ses émotions (plaisir, peur, joie...) par le langage et/ou par des comportements pondérés : il ne s'exprime pas par des débordements qui perturbent les autres et la classe (cris, agitation désordonnée, agressivité envers autrui ou envers soi même), il ne se replie pas sur lui-même comme bloqué par l'incapacité d'avancer et de parler de ce qui lui fait problème.

Morale

- L'instruction morale conduit l'élève « à réfléchir sur les problèmes concrets posés par sa vie d'écolier et, par lui-même, de prendre conscience de manière plus explicite des fondements même de la morale : les liens qui existent entre la liberté personnelle et les contraintes de la vie sociale, la responsabilité de ses actes ou de son comportement, le respect des valeurs partagées, l'importance de la politesse et du respect d'autrui. »

Morale

- L'instruction morale constitue un enseignement à part entière. Elle fait l'objet d'un enseignement régulier dans toutes les classes.

EMC au cycle 3

La sensibilité : soi et les autres

2. S'estimer et être capable d'écoute et d'empathie.

2/a - Respecter autrui et accepter les différences.

2/b - Manifester le respect des autres dans son langage et son attitude.

EMC cycle 3

Le droit et la règle : des principes pour vivre avec les autres

1. Comprendre les raisons de l'obéissance aux règles et à la loi dans une société démocratique.

1/a - Comprendre les notions de droits et devoirs, les accepter et les appliquer.

1/b - Respecter tous les autres et notamment appliquer les principes de l'égalité des femmes et des hommes.

EMC cycle 3

Le jugement : penser par soi-même et avec les autres

1. Développer les aptitudes à la réflexion critique : en recherchant les critères de validité des jugements moraux ; en confrontant ses jugements à ceux d'autrui dans une discussion ou un débat argumenté.

1/a- Prendre part à une discussion, un débat ou un dialogue : prendre la parole devant les autres, écouter autrui, formuler et apprendre à justifier un point de vue.

EMC cycle 3

Le jugement : penser par soi-même et avec les autres

1. Développer les aptitudes à la réflexion critique : en recherchant les critères de validité des jugements moraux ; en confrontant ses jugements à ceux d'autrui dans une discussion ou un débat argumenté.

1/b- Nuancer son point de vue en tenant compte du point de vue des autres.

EMC cycle 3

Le jugement : penser par soi-même et avec les autres

1. Développer les aptitudes à la réflexion critique : en recherchant les critères de validité des jugements moraux ; en confrontant ses jugements à ceux d'autrui dans une discussion ou un débat argumenté.

1/c- Comprendre que la laïcité accorde à chacun un droit égal à exercer librement son jugement et exige le respect de ce droit chez autrui.

EMC cycle 3

Le jugement : penser par soi-même et avec les autres

1. Développer les aptitudes à la réflexion critique : en recherchant les critères de validité des jugements moraux ; en confrontant ses jugements à ceux d'autrui dans une discussion ou un débat argumenté.

1/d- Prendre conscience des enjeux civiques de l'usage de l'informatique et de l'Internet et adopter une attitude critique face aux résultats obtenus.

EMC cycle 3

L'engagement : agir individuellement et collectivement

1. S'engager et assumer des responsabilités dans l'école et dans l'établissement.

1/a - S'engager dans la réalisation d'un projet collectif (projet de classe, d'école, communal, national...).

1/b - Pouvoir expliquer ses choix et ses actes.

EMC cycle 3

L'engagement : agir individuellement et collectivement

2. Prendre en charge des aspects de la vie collective et de l'environnement et développer une conscience citoyenne, sociale et écologique.

2/a - Savoir participer et prendre sa place dans un groupe.

2/b- Expliquer en mots simples la fraternité et la solidarité.

EMC au cycle 4

La sensibilité : soi et les autres

2. S'estimer et être capable d'écouter et d'empathie.

2/a - Comprendre que l'aspiration personnelle à la liberté suppose de reconnaître celle d'autrui.

Le droit et la règle : des principes pour vivre avec les autres

1. Comprendre les raisons de l'obéissance aux règles et à la loi dans une société démocratique.

1/a - Expliquer les grands principes de la justice (droit à un procès équitable, droit à la défense) et leur lien avec le règlement intérieur et la vie de l'établissement.

Le jugement : penser par soi-même et avec les autres

1. Développer les aptitudes à la réflexion critique : en recherchant les critères de validité des jugements moraux ; en confrontant ses jugements à ceux d'autrui dans une discussion ou un débat argumenté.

1/a - Expliquer les différentes dimensions de l'égalité, distinguer une inégalité d'une discrimination.

1/b - Comprendre les enjeux de la laïcité (liberté de conscience et égalité des citoyens).

L'engagement : agir individuellement et collectivement

1. S'engager et assumer des responsabilités dans l'école et dans l'établissement.

1/a - Expliquer le lien entre l'engagement et la responsabilité.

EMC aux cycles 3 et 4

Références :

Programme d'enseignement moral et civique :

NOR : MENE1511645A

arrêté du 12-6-2015 - J.O. du 21-6-2015

MENESR - DGESCO MAF1

Fin